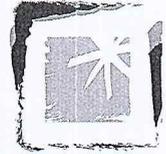


N° DEL/2024-082

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 17 juin 2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 10 juin 2024

PRESENTS (32)

Délégués titulaires (30) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDUREAU Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (7) :

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. LE GALL Thierry,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : Projet Solaire du Puy de la Bessade

M. le Président expose au Conseil que suite au classement d'une zone « à urbaniser dédiée à la réalisation d'installations photovoltaïques » (AUph) dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 30 janvier 2020, située au lieu-

dit Puy de la Bessade sur les Communes d'Egletons et de Darnets, la société ENGIE Green a initié en 2020 le développement d'un projet photovoltaïque.

Le site, à dominante de plantations de résineux, présente des caractéristiques techniques optimales pour l'installation de modules photovoltaïques au sol, notamment en termes d'ensoleillement, d'orientation, de topographie et d'accessibilité.

Le projet prévoit l'installation d'un parc photovoltaïque au sol sur environ 10,61 ha, assorti d'une zone défrichée de 16,9549 ha, d'une puissance de 10,25 Mwc.

Le Conseil Municipal de la Commune d'Egletons a exprimé son accord de principe sur la réalisation de ce projet par délibération du 17 février 2022.

M. le Président informe le Conseil Communautaire qu'une enquête publique portant sur le permis de construire et la demande de défrichement est organisée du 11 juin au 11 juillet 2024 et propose de donner un accord de principe sur ce projet.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 34 voix pour, une voix contre et 4 abstentions :

- **Donne** son accord de principe sur le projet relatif à la création d'un parc photovoltaïque au sol situé sur le territoire des Communes de Darnets et Egletons, au Puy de la Bessade, présenté par la société ENGIE GREEN FRANCE SAS.

POUR : 34

CONTRE : 1

ABSTENTION(S) : 4

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 18 juin 2024**

Le Président,



Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ